

ANNEE SCOLAIRE 2025/2026

STRUCTURE PASSERELLE

TARIFS ANNUELS

CONTRIBUTION & COTISATIONS

• Frais de dossier d'inscription : 20 €

Acompte lors de l'inscription : 150 €
Un acompte de 150 € est exigible lors de la confirmation de l'inscription. Il sera déduit de la facture annuelle.

• Frais de la structure : 2 206 €

• Cotisation pour le goûter : 20 €

• Cotisation pour les activités sportives et culturelles : 35 €

• Cotisation APEL (Association parents d'élèves) : 21 € par an et par payeur (Solidarité, projets pour l'école, abonnement à famille Education)

REGLEMENT

Choix du mode de paiement et du nombre d'échéances de paiement via réinscription Ecole Directe :

- par CB prélèvement chèque virement
- le 10 du mois à partir d'octobre en 9 ou 10 fois
- le 10 du mois à partir de novembre en 1 ou 3 fois.